Fleury-les-Aubrais (21 664 habitants) est la 4ème ville du département du Loiret et de la Métropole d'Orléans. Fleury est une ville jeune, sportive, active, pratique à vivre et solidaire. La gare, la proximité de l'autoroute et le tramway font de cette ville à la campagne un point stratégique de la Métropole d'Orléans. Ville verte avec la première micro-forêt du Loiret, ville dynamique avec de nombreux projets, Fleury-les-Aubrais entame son renouveau mis en œuvre par près de 600 agents.

APPEL A CANDIDATURES

Agent de police municipale
Adjoint de l'unité de tranquillité de soirée (Catégorie C)

Direction de la sécurité et de la tranquillité publiques

POSITIONNEMENT DU POSTE

Vous serez rattaché.e à la direction de la sécurité et de la tranquillité publiques, sous l'autorité hiérarchique directe du responsable de brigade.

MISSIONS / ACTIVITÉS

1/ Coordination de la brigade, en lien avec la direction, en l'absence du chef de brigade :

- Assurer l'organisation du service (équipages et moyens) ainsi que la coordination des missions/consignes et interventions de l'équipe de la brigade,
- Participer à la gestion administrative relative à sa brigade (avis préalable du responsable de brigade obligatoire),
- Assurer un échange d'informations permanent avec son responsable de brigade.

2/ Application de la réglementation en vigueur et des pouvoirs de police du maire sur le territoire de la commune dans le cadre du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la tranquillité publiques :

- Assurer la bonne application des arrêtés municipaux, constater et relever les infractions aux arrêtés,
- Relever les infractions constatées au code de la route et aux autres codes,
- Exercer avec professionnalisme les missions en complémentarité avec les forces de sécurité de l'État et les autres partenaires.
- Exercer les missions de surveillance et de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la tranquillité et de la salubrité publiques,

- Assurer la surveillance générale des voies et espaces publics, patrouiller sur l'ensemble du territoire communal au contact permanent de la population,
- Assurer les activités d'îlotage dans le cadre de la police de proximité en favorisant les patrouilles pédestres et VTT,
- Assurer la sécurité des manifestations publiques et évènements ponctuels,
- Rédiger les écrits professionnels.

COMPETENCES REQUISES

Savoirs :

- Connaissance, application et contrôle des pouvoirs de police du Maire,
- Maitrise du code de la route, des textes législatifs, règlements et codes relevant des attributions et des compétences de l'agent de Police Municipale et capacité à en garantir la bonne application par les agents de la brigade.
- Aptitude à l'utilisation de l'outil informatique, de radios individuelles, de PVE et de caméras piétons,
- Bonne maîtrise des fondamentaux de la bureautique et logiciels métier (word, municipol…),
- Formation préalable à l'armement (B1, B3, B8 et D),
- Permis B obligatoire.

Savoir-faire :

- Capacité de gestion des conflits et de médiation,
- Capacité à coordonner les activités et les équipes, compétences relationnelles, sens du travail d'équipe,
- Capacité à rendre compte.
- Excellentes qualités rédactionnelles.
- Capacité à assumer pleinement un rôle de référent au sein de l'équipe, en veillant au respect des valeurs et à la cohésion du service.

Savoir-être :

- Exemplarité dans le comportement et la posture en tant que responsable adjoint d'unité, aussi bien sur le terrain qu'au sein de l'équipe.
- Intégrité, implication professionnelle, dynamisme et esprit d'équipe,
- Sens du service public, qualités relationnelles (diplomatie, rigueur, discrétion, maîtrise de soi, respect de la déontologie),
- Aptitude physique exigée,
- Sens de l'organisation et rigueur dans les procédures,
- Faire preuve d'une grande disponibilité.

SPECIFICITES DU POSTE

- Amplitude horaire du service de 15h30 à 01h15 du mardi au samedi sauf exceptions.
- Port de l'uniforme
- Horaires variables en fonction des obligations du service public.

FLEURY
LES-AUBRAIS

- Possibilité de travailler le dimanche et les jours fériés.
- Participations aux réunions de quartiers.
- Armement (B1, B3, B8, D), 4 véhicules, 4 VTT électriques, gilets pare-balles, PVE, caméras piétons, tablettes embarquées, casques, boucliers...
- ISFE (part fixe à 30% et octroi d'une part variable, NBI, prime annuelle, HS payées, CIA, mutuelle, CNAS...
- Séance de sport hebdomadaire

Renseignements auprès de Monsieur Cyril Ramassamy, directeur de la sécurité et de la tranquillité publiques
au 02 38 71 93 33

Candidature à adresser (CV, lettre de motivation manuscrite, copie des diplômes, dernier arrêté de situation si vous êtes titulaire) au plus tard le 4 mai 2025

par mail à l'adresse suivante : recrutement@ville-fleurylesaubrais.fr
ou par courrier : Madame la Maire de Fleury-les-Aubrais
Place de la République - 45400 FLEURY LES AUBRAIS

Poste ouvert par la voie statutaire et/ou contractuelle

(sur les fondements de l'article L332-8 du code général de la fonction publique)

FLEURY
LES-AUBRAIS